



18, 23 & 25 octobre 2017

RÉUNION DE PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

OBJECTIFS DE CETTE RÉUNION DE TRAVAIL

- 1) Vous présenter le projet de déplacements durables du nord Bassin d'Arcachon
- 2) Vous présenter le dispositif de concertation envisagé et le projet de charte de concertation
- 3) Échanger afin de recueillir vos attentes et de répondre à vos interrogations
- 4) Vous proposer de participer à la démarche

ORDRE DU JOUR

■ Présentation du projet

- Contexte
- Changement d'approche
- Projet et objectifs
- Calendrier

■ Présentation du dispositif de concertation

- Objectifs
- Organisation
- Saisine de la CNDP
- Charte de la concertation
- Comité consultatif : rôle et composition

■ Échanges



PRÉSENTATION DU PROJET

CONTEXTE

La mobilité, une problématique ancienne sur le Nord Bassin mais longtemps appréhendée pour un seul mode de déplacement : la voiture

- Dès le début des années 1990, réalisation de nombreuses études sur les conditions de déplacements sur le territoire du Pays du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre
- En 1994, le schéma Directeur du Bassin d'Arcachon prévoyait déjà un tracé reliant la RD 1250 à la RD 106
- De 2000 à 2014, le Département de la Gironde a étudié la faisabilité de réalisation d'une liaison nouvelle en zone rétro-littorale pour désengorger la RD3
- 2014 : Inscription du projet dans le Schéma Directeur Routier Départemental, pour une réalisation et mise en service durant la période 2021/2028

CONTEXTE : LE DÉPARTEMENT ET LA MOBILITÉ



- **Des aires de covoiturage :**
 - Plan Départemental du Covoiturage voté fin 2011
 - 88 aires créées avec l'aide des autres CL soit 1644 places de stationnement,
 - Avenir = 3 millions d'euros d'investissement,
 - Plateforme gratuite : covoiturage.transgironde.fr



- **Des pistes cyclables :**
 - 360 km de pistes + 100 km d'itinéraires jalonnés,
 - Un Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables Départementaux (SDICD) révisé en 2010,
 - Plan Départemental de Déplacement à Vélo (PDDV) adopté en 2016



- **Les cars TransGironde :**
 - 52 lignes régulières, 350 communes desservies, 5,28 millions de voyages, des lignes de transport scolaire, transport des PMR, TAD, ...
 - Depuis le 1er septembre service transféré à la Région Nouvelle Aquitaine



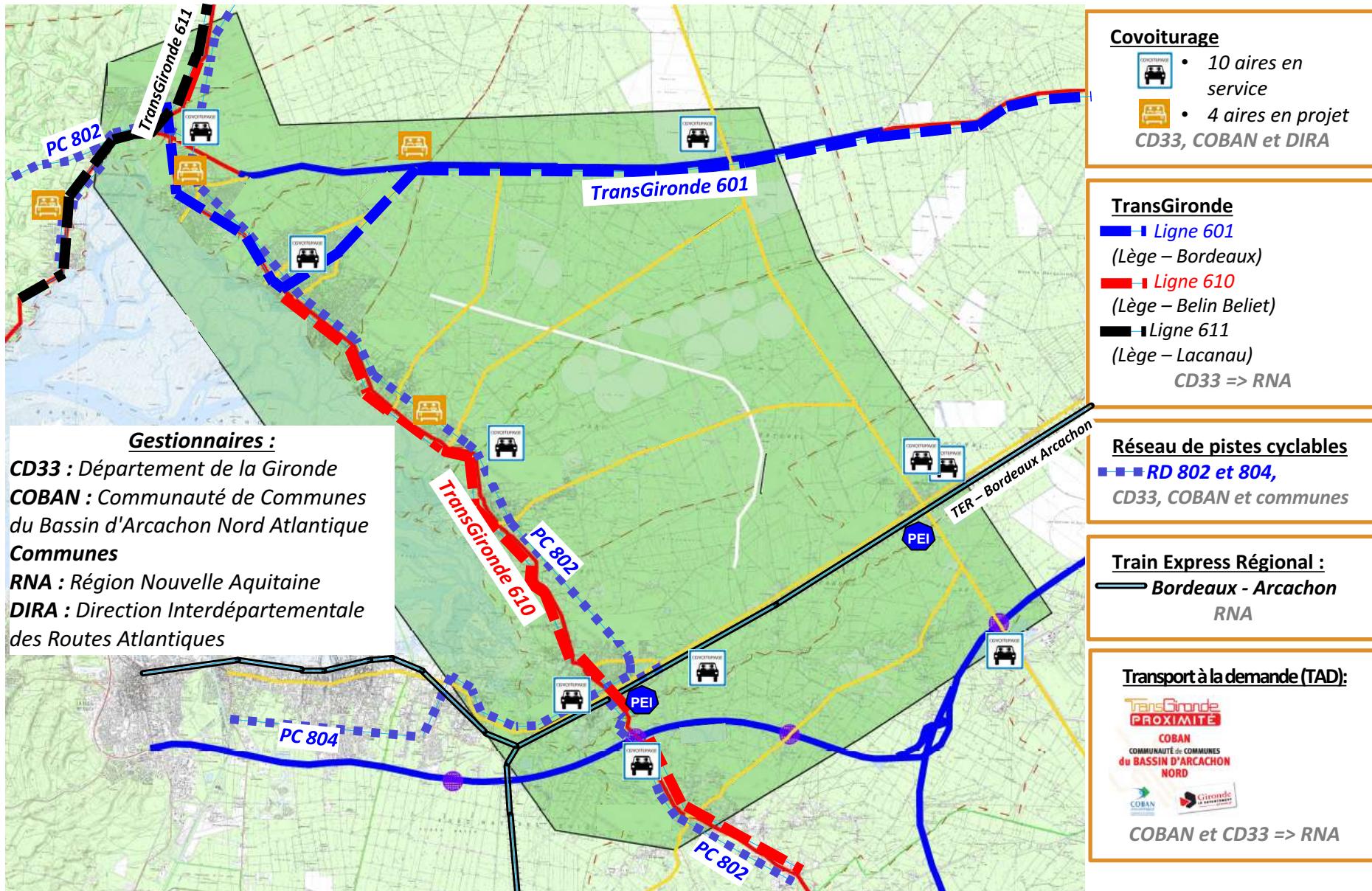
- **Les ferrys :**
 - 2 lignes pour traverser l'estuaire de la Gironde : « Le Verdon – Royan » et « Blaye – Lamarque ».

- **Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)**
- **Le transport (scolaire) des élèves et étudiants handicapés**

Réunion de présentation de la démarche



CONTEXTE : LA MOBILITÉ SUR LE NORD BASSIN



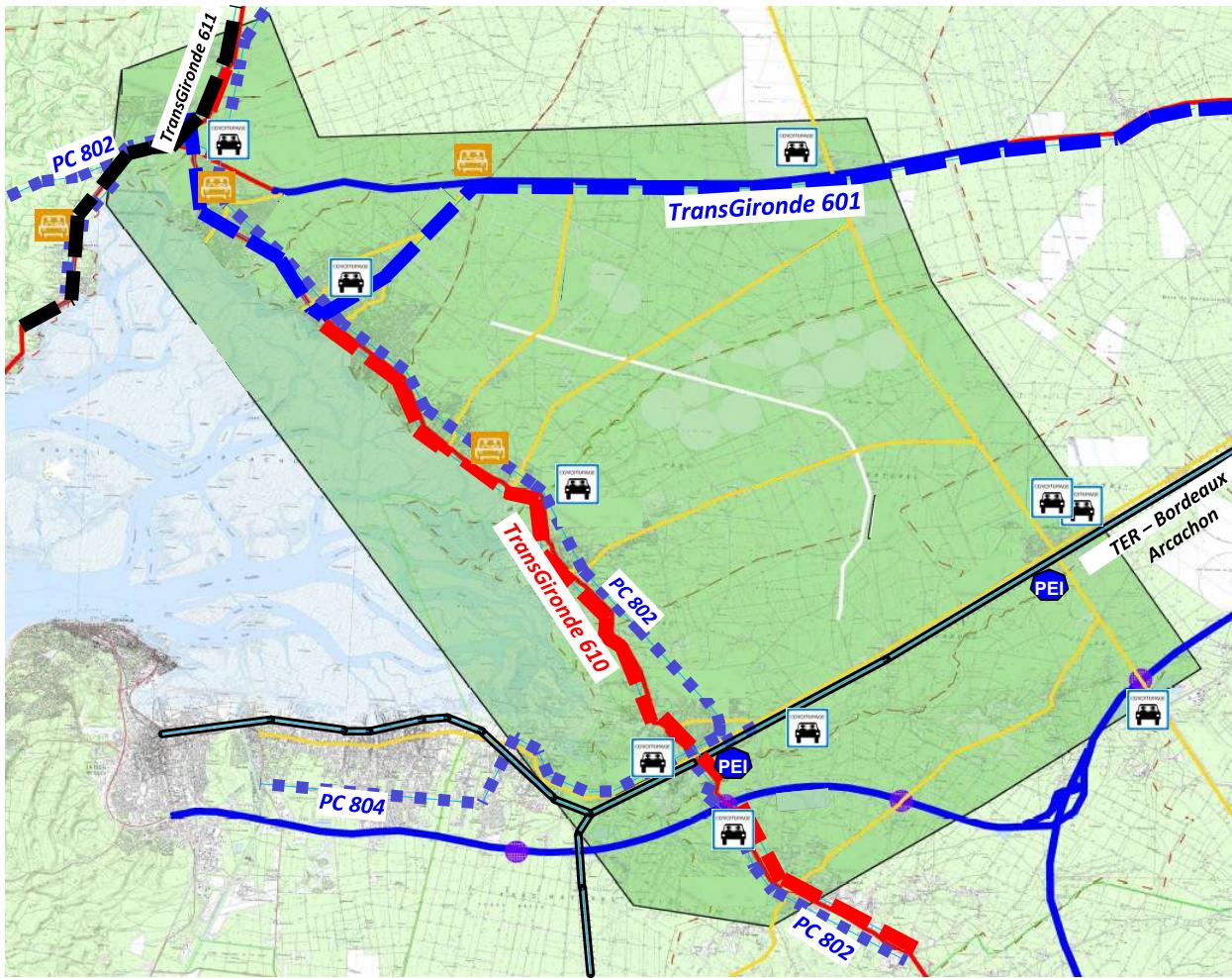
UN CHANGEMENT D'APPROCHE

Plusieurs constats témoignent de la nécessité de repenser globalement la mobilité sur le territoire du Nord Bassin d'Arcachon :

- **L'attractivité limitée des modes de déplacements alternatifs à la voiture**
 - **Les difficultés de circulation sur la voie littorale Nord du Bassin (RD3)**
 - **L'insécurité des déplacements associés à cette situation**
 - **La nécessité de préserver l'environnement naturel exceptionnel du Bassin d'Arcachon.**
- Décision du Département en 2016 de renforcer les moyens mis en œuvre pour :
 - améliorer sa connaissance du secteur (études techniques, ...)
 - poursuivre la concertation autour de cette opération en l'élargissant à tous les acteurs pouvant être concernés.
 - Gouvernance : Département de la Gironde + 8 communes de la COBAN

L'ATTRACTIVITÉ LIMITÉE DES MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE (1/6)

- La COBAN, un territoire polarisé :



Une forte dépendance à la voiture : 70% de la part modale des déplacements des ménages effectués en voiture sur le territoire du SYBARVAL

Sources : Cahiers mobilités 2014 / P34 à 39 (EDGT 2009)

L'ATTRACTIVITÉ LIMITÉE DES MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE (2/6)

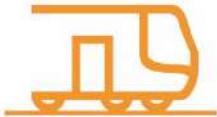


Des transports collectifs (lignes de bus 601 et 610) faisant face à des difficultés :

- **Ligne 601 (Entre Lège-Cap-Ferret et Bordeaux Saint-Jean) :**
 - Offre fréquentée par les **actifs du territoire** et tournée **vers la métropole**,
 - Jours semaine = 18 voyages (Lège/Bordeaux) et 20 voyages (Bordeaux/Lège)
 - **09/2011=>06/2012** (160 000 voyages) à **09/2016=>06/2017** (323 000 voyages) = + 100% (en 5 ans) x2
- **Ligne 610 (Entre Lège-Cap-Ferret et Belin-Beliet) :**
 - **Offre transverse passant par la gare de Biganos** intéressante pour des liaisons de proximité,
 - Jours semaine = 10 voyages (Lège/Belin) et 10 voyages (Belin/Lège)
 - **09/2011=>06/2012** (18 000 voyages) à **09/2016=>06/2017** (52 000 voyages) = + 190% (en 5 ans) x3
- **Synthèse des difficultés :**
 - De nombreux arrêts sont mal équipés (abri, banc, sécurité, stationnements vélos) et n'incitent pas à l'utilisation des transports collectifs
 - Ligne 610 pâtit des contraintes de circulation sur la RD3
 - Pas d'offre TC vers le pôle d'échange de Marcheprime

Sources : Etudes CEREMA pour COBAN (SDM – Juin 2017) et RNA données TransGironde

L'ATTRACTIVITÉ LIMITÉE DES MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE (3/6)



Une intermodalité perfectible pour le TER :

Evolution du nombre de voyageurs					
	2014	2015	2016	Evolution 2014 / 2016	
Gare de Biganos	785 843	777 831	770 627	-1,94 %	
Gare de Marcheprime	303 482	308 499	303 190	-0,10 %	

Sources : Etudes CEREMA pour COBAN (SDM – Juin 2017) - données RNA – Open data SNCF

○ Synthèse des difficultés :

- Pas de connexion de la gare de Marcheprime avec les transports collectifs
- Des conditions de stationnement vélo et voiture perfectibles : saturation des parkings en gare (Biganos) et défaut de stationnement vélos sécurisés (Biganos notamment)
- Une intermodalité perçue comme peu performante : ruptures de charges, temps d'attente, fréquences et cadencements

L'ATTRACTIVITÉ LIMITÉE DES MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE (4/6)

■ Les transports à la demande (TAD) :

○ Evolution de l'offre du TAD :

- **2013 = Mise en place du service**
- Evolution **2014** (11 400 trajets) / **2016** (12 000 trajets) = + 5,3%
- Public (2016) : +de 75 ans (41 %), PMR (35 %), Personnes en insertion (7 % mais en forte hausse), Autre public (17 %)
- Destinations : rendez-vous médicaux (28 %), achats commerces (14%), Domicile – travail (6 %), transports collectifs TransGironde (6 %), Autre (46%)

Sources : Données COBAN.

○ Synthèse des difficultés :

- Nombre de personnes transportées par voyage proche de 1 (1,2) => Pas un transport en commun
- Peu utilisé en rabattement vers les pôles importants
- Dispositif en forte croissance mais malgré tout peu connu



TRANSGIRONDE PROXIMITÉ est un service de transport à la demande proposé par le Département de la Gironde en partenariat avec votre Communauté de Communes (COBAN). Il vient compléter le réseau de lignes régulières TransGironde.

→ Service transféré à la RNA depuis le 01/09/2017

L'ATTRACTIVITÉ LIMITÉE DES MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE (5/6)



Le covoiturage, une solution de mobilité partagée en plein essor :



○ L'offre de covoiturage :

- 10 aires de covoiturage mises en place depuis 2012 pour 320 places,
- 3 aires d'ici 2018 sur le périmètre d'étude + 4 aires en projet

○ Synthèse des difficultés :

- saturation des aires et stationnement sauvage,
- faible utilisation des aires intra-bourg et emploi comme stationnement,
- absence de parkings vélos sécurisés

L'ATTRACTIVITÉ LIMITÉE DES MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE (6/6)



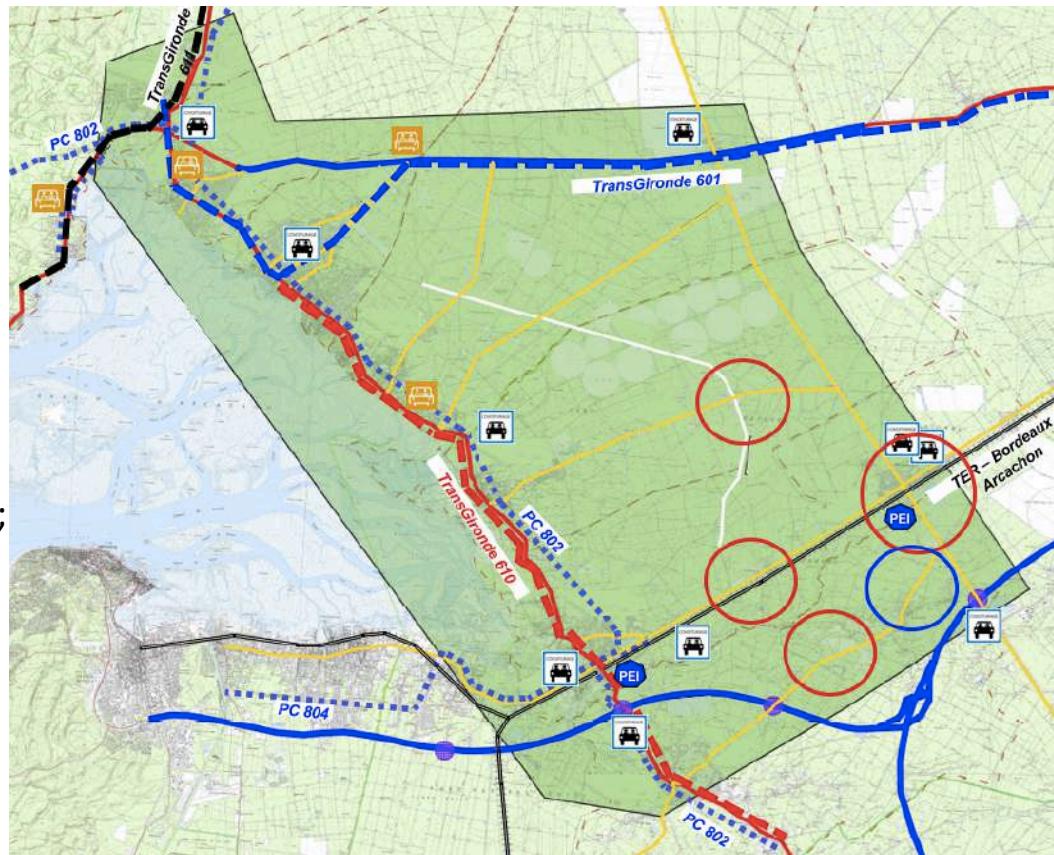
Des infrastructures cyclables plutôt adaptées à une pratique « loisir » :

- **2 grands itinéraires cyclables (802 et 804) :**

- directs, continus et sécurisés, reliant 10 des 13 communes de la COBAN et du Val de l'Eyre

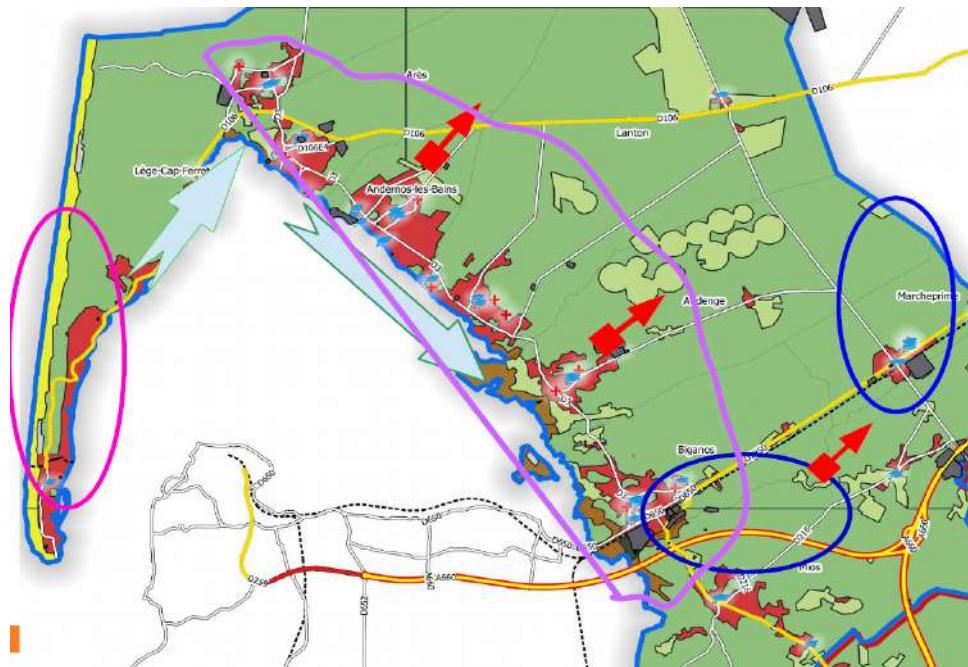
- **Synthèse des difficultés :**

- pas de continuité cyclable entre Bordeaux et le bassin d'Arcachon ;
- isolement de communes, hameaux et zones d'activités vis-à-vis du réseau cyclable ;
- conflits d'usage avec les autres modes de transports sur la RD3 ;
- insuffisance et faible sécurisation des stationnements 2 roues



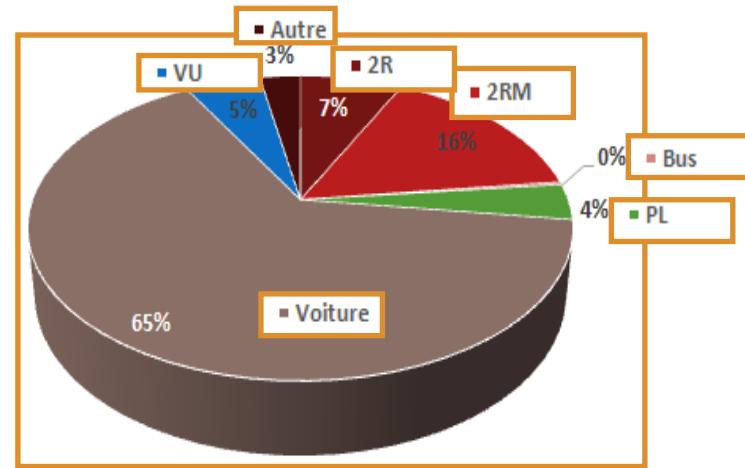
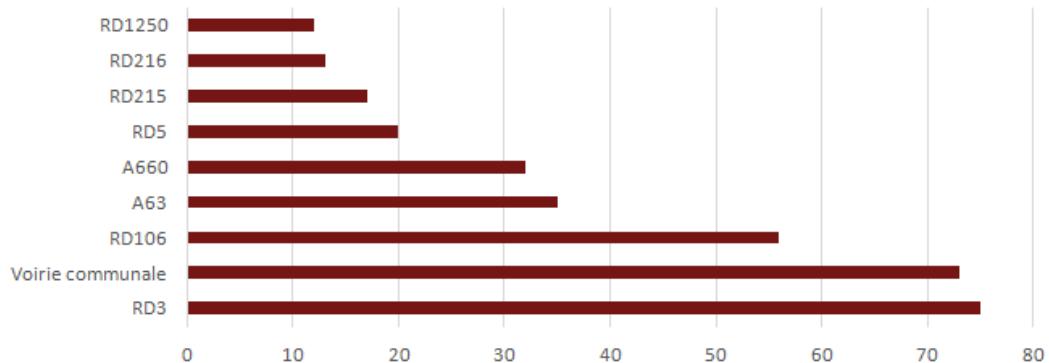
LES DIFFICULTÉS DE CIRCULATION SUR LA VOIE-LITTORALE NORD DU BASSIN (RD3)

- **2 fonctions incompatibles** : desserte locale / liaison structurante entre deux axes majeurs du réseau routier (RD106/ Autoroutes)
- **Traversée d'un chapelet de communes et de nombreuses centralités urbaines :**
 - 17,3 km classés en agglomération entre Arès et Biganos (22,3 km)
 - 128 carrefours, 150 passages piétons, ...
 - De nombreuses dessertes riveraines, activités, ...
- **Un trafic motorisé très important et en augmentation :**
 - 13 000 véhicules/jour dont 260 poids lourds (en 2016) pour la RD3
 - +27% de trafic (tous compteurs) sur l'aire d'étude entre 2005 et 2015
 - +22% pour la RD



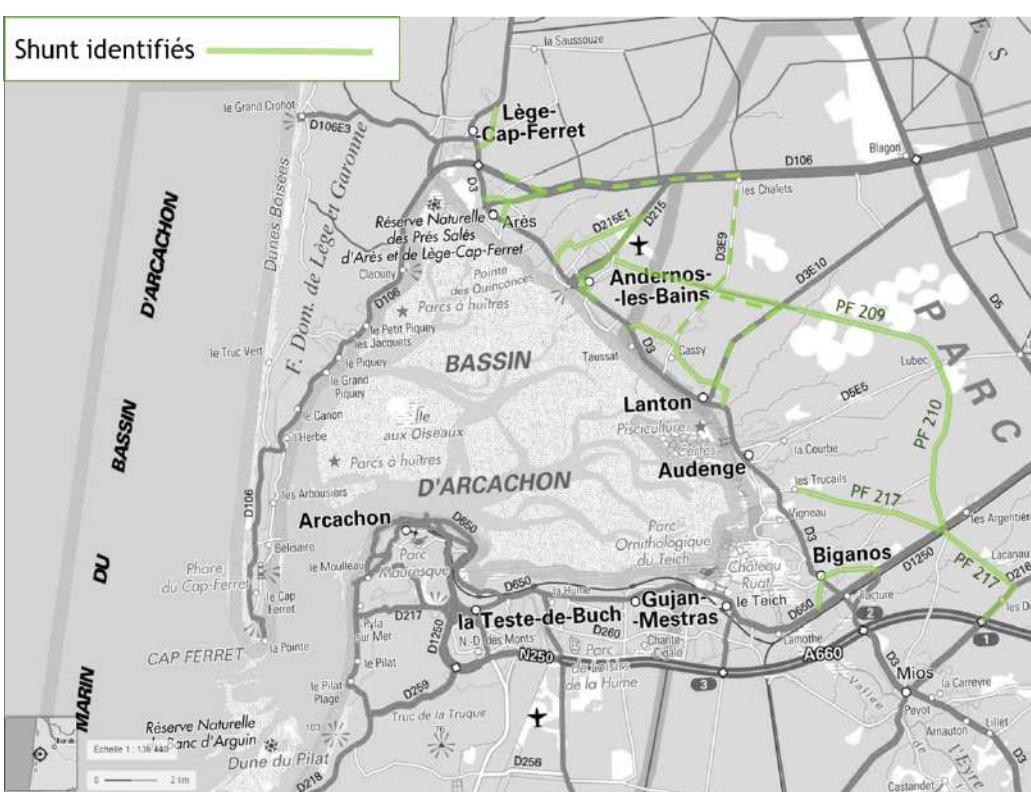
L'INSÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS ASSOCIÉS À CETTE SITUATION (1/2)

- Un territoire particulièrement accidentogène : 346 accidents, pour 521 blessés hospitalisés et 60 tués, entre 2005 et 2015 (**17% accidents mortels / Gironde = 4%**)
- La RD3 = l'axe le plus accidentogène du Nord Bassin :



Sources : Données accidentologie ONISR – Etudes Explain Sept. 2017

L'INSÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS ASSOCIÉS À CETTE SITUATION (2/2)



- **Le développement d'itinéraires alternatifs et de comportements inadaptés** : utilisation des pistes forestières ou de petites voies riveraines non adaptées, conflits d'usages et insécurité liés aux différents motifs de déplacements
- **Un réseau viaire inadapté à l'intervention des services de secours** : problématique d'accès des services de secours en cas d'accident sur la RD3, et d'accès au massif forestier pour les pompiers des casernes locales ou extérieures

LA NÉCESSAIRE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT DU BASSIN D'ARCACHON



- **Zonage du patrimoine naturel :** zone humide, Parc Naturel Régional, Parc Naturel Marin, Natura 2000, ZNIEFF, Zones de protection (Espaces Naturels Sensibles, Conservatoire du littoral, directive « Oiseaux », ...), trames vertes et bleues, etc.
- **Circulation routière et pollution des milieux :** milieux naturels, continuités écologiques, pollution de l'air

LE PROJET DE DÉPLACEMENTS DURABLES DU NORD BASSIN D'ARCACHON

- Réflexion sur le système global des mobilités
- 6 objectifs retenus par le Département : 6 curseurs ajustables par la concertation → scénarios :
 - 1) Favoriser les modes de déplacements alternatifs et la desserte des pôles multimodaux
 - 2) Adapter la réponse aux besoins de déplacements
 - 3) Redonner à la RD3 sa vocation de desserte locale
 - 4) Améliorer la sécurité sur l'aire d'étude
 - 5) Participer à la protection des milieux naturels et humains du Nord Bassin
 - 6) Contribuer au développement apaisé des territoires du Nord Bassin
- Co-production d'un cahier des charges des conditions de réalisation du système des « mobilités », intégrant les engagements pris par les collectivités (CD33, Communes, Coban, RNA, ...)

CALENDRIER

- **D'ici fin 2017** : hiérarchisation des enjeux, définition des scénarios sur base du dialogue avec le territoire
- **1^{er} trimestre 2018** : concertation préalable sur les différents scénarios en vue du choix d'un scénario
- **2^e trimestre 2018** : bilan de la concertation, choix par le Département de la Gironde d'un scénario



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE CONCERTATION

LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

- 1) Informer de l'avancée des études
- 2) Organiser le partage d'informations et l'écoute des avis exprimés
- 3) Recueillir, tout au long du processus d'études, des propositions et disposer de connaissances concrètes permettant d'enrichir l'élaboration du projet
- 4) Éclairer le Département de la Gironde sur les décisions à prendre dans le cadre du projet de déplacements durables du Nord Bassin d'Arcachon
- 5) Faire connaître les décisions prises sur le projet afin de favoriser la participation des acteurs et du public

LA SAISINE DE LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC (CNDP)

- Le Département de la Gironde a souhaité engager une démarche de concertation participative qui doit permettre de mieux prendre en compte les attentes des habitants et les besoins du territoire
- Saisine de la CNDP par le Département de la Gironde en août 2017
- **Nomination par la CNDP d'une garante de la concertation préalable : Hélène Sarriquet.** Désignation de Jean-Marc Rebière comme appui.
- Mission de la garante : veiller à la sincérité et au bon déroulement de la concertation dans le respect du Code de l'environnement : transparence de l'information, expression de tous, écoute mutuelle.

L'ORGANISATION DE LA CONCERTATION

La concertation se déroulera en deux temps :

- **Temps 1 : une phase préparatoire** de co-construction des scénarios et de hiérarchisation des enjeux,
- **Temps 2 : une concertation préalable** qui permettra d'informer le public et de recueillir les avis afin d'éclairer les décisions du Département de la Gironde et d'aboutir au choix d'un scénario.

→ *Les dates qui vous seront communiquées dans cette partie ne sont pas définitives. Elles seront amenées à évoluer selon les disponibilités de la garante de la concertation.*

TEMPS 1 : PHASE PRÉPARATOIRE À LA CONCERTATION PRÉALABLE

- Des réunions de présentation de la démarche par types d'acteurs
 - Objectifs : présenter le projet, le dispositif de concertation envisagé, le projet de charte de concertation, échanger et proposer aux acteurs de participer à la démarche
 - 3 réunions :
 - Acteurs environnementaux
 - Acteurs socio-économiques
 - Acteurs publics

- Des ateliers thématiques
 - Objectifs : hiérarchiser les enjeux au sein de chaque thématique, échanger et débattre sur les solutions et scénarios au sein de chaque thématique
 - 2 sessions de 4 ateliers :
 - La mobilité sur le nord Bassin d'Arcachon (1^{ère} session : 21 novembre 2017)
 - La préservation de l'environnement (1^{ère} session : 22 novembre 2017)
 - Le développement économique et l'attractivité du territoire (1^{ère} session : 15 novembre 2017)
 - La forêt et la sylviculture (1^{ère} session : 14 novembre 2017).

TEMPS 2 : LA CONCERTATION PRÉALABLE

- **Une première session de réunion publiques (février 2018)**
 - Objectifs : présenter aux habitants le projet, les différents scénarios envisagés et le dispositif de concertation
 - 2 réunions publiques territorialisées envisagées
- **Des ateliers de travail participatifs**
 - Objectifs : hiérarchiser les scénarios
 - 3 ou 4 ateliers géographiques (1 atelier pour 2 communes) envisagés
- **Une seconde session de réunion publiques (avril 2018)**
 - Objectifs : présenter aux habitants le bilan d'étape de la concertation publique, et le scénario préférentiel.
 - 2 réunions publiques territorialisées envisagées
- **Le bilan de la concertation**

LA CHARTE DE LA CONCERTATION

- S'inscrivant dans le cadre fixé par la charte de la participation du public, elle vise l'instauration d'un dialogue de confiance entre les participants aux différentes phases de la concertation.
- Le document rappelle :
 - le contexte du projet et de la concertation,
 - les objectifs de la concertation,
 - les modalités de la concertation,
 - les modalités d'information et de participation du public.
- **La charte de la concertation fixe les engagements collectifs du Département de la Gironde et des participants à la démarche de concertation sur le projet de déplacements durables du Nord Bassin d'Arcachon.**

LES ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS À LA CONCERTATION (1/2)

Le Département de la Gironde s'engage :

- à établir et à consolider un calendrier de réunions le plus en amont possible afin de favoriser la mobilisation des personnes concernées ou des personnes souhaitant participer ;
- à envoyer aux participants dans un délai raisonnable en amont des réunions tout document de travail qui permettra de préparer et nourrir les débats ;
- à ce que les avis, informations et propositions délivrés lors de chaque réunion soient consignés dans des comptes rendus, mis à disposition du public ;
- à mettre en ligne sur la page web dédiée au projet les comptes rendus et les présentations 15 jours après la tenue des réunions de concertation.

LES ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS À LA CONCERTATION (2/2)

Les participants s'engagent :

- à confirmer auprès du Département de la Gironde leur présence aux instances de concertation au moins 48 heures avant la date de la réunion, en précisant le(s) nom(s) et la (les) fonction(s) des participants ou de leur(s) représentant(e-s) ;
- à agir dans un esprit d'écoute, de bienveillance, de respect, d'ouverture, de sincérité, de loyauté ;
- à respecter les autres participants, en évitant de diffuser des informations partielles ou déformées auprès d'un tiers extérieur à son organisme.

LE COMITÉ CONSULTATIF : RÔLE ET COMPOSITION

- **Le Comité consultatif se réunira avant chaque grande étape de la concertation :**
 - au lancement de la concertation préparatoire ;
 - lors de la clôture de la concertation préparatoire et du lancement de la concertation préalable ;
 - lors de la clôture de la concertation préalable.
- **Présidé par Alain Renard, il sera composé de 3 collèges :** les acteurs institutionnels, les acteurs socio-économiques, les acteurs associatifs.
- **Son rôle consistera à :**
 - ✓ suivre les étapes de la concertation ;
 - ✓ formuler des avis et propositions en vue de l'amélioration de la concertation ;
 - ✓ émettre des contributions sur le projet.

LE COMITÉ CONSULTATIF : COMPOSITION DÉTAILLÉE (1/2)

■ Collège des acteurs institutionnels : 9 membres

- Département de la Gironde ;
- COBAN - Communauté de communes du Bassin d'Arcachon Nord Atlantique
- Conservatoire du littoral
- Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
- Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
- Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA)
- SYBARVAL
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)

■ Collège des acteurs socio-économiques : 8 membres

- Chambre de Commerce et d'Industrie de la Gironde
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Gironde
- Chambre d'agriculture de la Gironde
- Office National des Forêts (ONF)
- Comité départemental de Tourisme
- Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre Expansion (BA2E)
- Club des acteurs de la croissance du Bassin Nord (CACBN)
- Club business du pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre (C2BA)

LE COMITÉ CONSULTATIF : COMPOSITION DÉTAILLÉE (2/2)

■ Collège des acteurs associatifs : 8 membres

- La Coordination Environnement Bassin d'Arcachon (2 représentants)
- Sepanso de la Gironde
- Cistude Nature
- COBARTEC (Collectif du Bassin d'Arcachon pour un réseau de transport en commun)
- FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports)
- Comité Départemental de Cyclotourisme de la Gironde
- LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)



ÉCHANGES



PROJET
DE
DÉPLACEMENTS
DURABLES
DU
NORD-BASSIN

MERCI DE VOTRE ATTENTION